

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt deux, le huit avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Maurice-la-Souterraine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mme Evelyne AUGROS, maire.

Date de convocation : 1<sup>er</sup> avril 2022

Présents : Mme AUGROS Evelyne, Mme BEISSAT Marilyne, Mme BOUCHAUD Stéphanie, M. GENTY Philippe, Mme GRELLIER Christelle, Mme MAURICI Cécile, M. PENNY Nicolas, M. RENAUD Gérard, M. VOISIN Stéphane, Mme SIMONNEAU Agnès

Excusés : M. AUVERLOT Fabrice (a donné pouvoir à M. PENNY Nicolas), M. BOUDET Benoît (a donné pouvoir à M. VOISIN Stéphane), Mme CAILLAUD Séverine, M. LUCAT Jean-Philippe (a donné pouvoir à Mme BOUCHAUD Stéphanie)

Absente : Mme YVERNAULT Murielle

M. Nicolas PENNY est élu secrétaire de séance.

## 1. Approbation du compte-rendu du 15 mars 2022

Le compte-rendu de la réunion du 15 mars 2022 est lu et approuvé.

## 2. Approbation du compte de gestion de 2021 de la commune

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion de la commune.

## 3. Vote du compte administratif de 2021 de la commune

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2021 de la commune présenté par Nicolas Penny.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédents	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédents	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédents
Résultats reportés		779 503,34	46 075,18		46 075,18	779 503,34
Opérations de l'exercice	667 512,77	851 325,94	446 865,98	219 606,63	1 114 378,75	1 070 932,57
TOTAUX	667 512,77	1 630 829,28	492 941,16	219 606,63	1 160 453,93	1 850 435,91
Résultats de clôture		963 316,51	273 334,53			689 981,98
Restes à réaliser			64 480,83	7 874,44	64 480,83	7 874,44
TOTAUX CUMULES	667 512,77	1 630 829,28	557 421,99	227 481,07	1 224 934,76	1 858 310,35
Résultats définitifs		963 316,51	329 940,92			633 375,59

## 4. Affectation du résultat de fonctionnement de 2021 du budget de la commune

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

1. Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 329 940,92 €  
(Crédit du compte 1068 sur BP 2020)
2. Affectation complémentaire en réserve : 300 000,00 €  
(Crédit du compte 1068 sur BP 2020)
3. Reste sur excédent de fonctionnement à reporter : 333 375,59 €  
(Ligne 002 BP 2020)

## 5. Vote des taux d'imposition 2022

Le conseil municipal décide de ne pas appliquer d'augmentation des taux communaux.

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité les taux suivants :

- taxe sur le foncier bâti : 37,78 %
- taxe sur le foncier non bâti : 69,70 %

## 6. Subventions aux associations 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les subventions suivantes :

Etoile sportive St Maurice	1 200 €	SMS ateliers dessin peinture	150 €
Coopérative scolaire St Maurice	850 €	Sostra Futsal	150 €
ACCA St Maurice	800 €	Fondation du patrimoine	150 €
Comité de Jumelage St Maurice	400 €	Comité départemental cancer	150 €
Amicale Laïque	400 €	FNATH	150 €
Puyresson Air Loisir	400 €	Comité FNACA	100 €
Club Amitiés et Loisirs	400 €	Les restos du cœur	100 €
Amicale Pompiers la Souterraine	300 €	Les conciliateurs de justice du Limousin	100 €
Cordes et Compagnie	300 €	Pupilles Ecole Publique	40 €
Gym Détente Sourire	250 €	ANACR	40 €
Maquisards du Limousin	250 €	Lire en Creuse	40 €
Secours Populaire Français	150 €	DDEN	30 €
Secours catholique	150 €		

## 7. Budget primitif 2022 de la commune

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, le budget primitif 2022 de la commune, qui s'équilibre comme suit :

Dépenses			Recettes		
Chap.	Libellé	Vote + RAR	Chap.	Libellé	Vote + RAR
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
011	Charges à caractère général	218 731,59	013	Atténuation de charges	20 000,00
012	Charges de personnel	400 000,00	70	Produits des services du domaine et ventes diverses	36 300,00
014	Atténuation de produits	12 000,00	73	Impôts et taxes	466 668,00
65	Autres charges de gestion	157 311,00	74	Dotations, sub de participation	333 315,00
66	Charges financières	12 000,00	75	Autres produits de gestion courante	18 100,00
67	Charges exceptionnelles	13 200,00	76	Produits financiers	2,00
68	Dotations aux provisions	128,00			
022	Dépenses imprévues	50 000,00	77	Produits exceptionnels	
023	Virement à la section d'inv.	341 000,00	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	3 390,00	002	Résultat reporté	333 375,59
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>1 207 760,59</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>1 207 760,59</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 000,00	13	Subventions d'investissement	297 686,44
204	Subventions d'équipement versées	135 400,00	10	Dotations, fonds et réserve	16 500,00
21	Immobilisations corporelles	129 530,31	1068	Excédent de fonc. capitalisé	629 940,92
23	Immobilisations en cours	676 452,52	165	Dépôts et cautionnements	1 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	69 300,00	27	Autres immobilisations financières	100 000,00
27	Autres immobilisations financières	99 000,00	040	Virement de la section de fonctionnement	341 000,00
001	Résultat reporté	273 334,53	001	Opé. d'ordre de transfert entre sections	3 390,00
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>1 390 017,36</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>1 390 017,36</b>

## 8. Approbation du compte de gestion de 2021 du service eau assainissement

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du service eau assainissement.

## 9. Vote du compte administratif de 2021 du service eau assainissement

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2021 du service eau assainissement présenté par Nicolas Penny.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédents	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédents	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédents
Résultats reportés		157 210,45		49 748,67		206 959,12
Opérations de l'exercice	159 534,71	159 779,06	73 037,19	174 848,43	232 571,90	334 627,49
TOTAUX	159 534,71	316 989,51	73 037,19	224 597,10	232 571,90	541 586,61
Résultats de clôture		157 454,80		151 559,91		309 014,71
Restes à réaliser			523 701,00	274 446,86	523 701,00	274 446,86
TOTAUX CUMULES	159 534,71	316 989,51	596 738,19	499 043,96	756 272,90	816 033,47
Résultats définitifs		157 454,80	97 694,23			59 760,57

## 10. Affectation du résultat de fonctionnement de 2021 du budget eau assainissement

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 97 694,23 €  
(Crédit du compte 1068 sur BP 2020)
- Affectation complémentaire en réserve : 0,00 €  
(Crédit du compte 1068 sur BP 2020)
- Reste sur excédent de fonctionnement à reporter : 59 760,57 €  
(Ligne 002 BP 2020)

## 11. Budget primitif 2022 service eau assainissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif 2022 eau assainissement, qui s'équilibre comme suit :

Dépenses			Recettes		
Chap.	Libellé	Vote + RAR	Chap.	Libellé	Vote + RAR
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
011	Charges à caractère général	103 288,57	013	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel	10 500,00	70	Produits des services du domaine et ventes diverses	142 300,00
014	Atténuation de produits	16 200,00	73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	74	Dotations, subventions de participation	
66	Charges financières	9 900,00	75	Autres produits de gestion courante	30,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux provisions	1 402,00	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	17 500,00
022	Dépenses imprévues	7 800,00	043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'expl.	
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	68 000,00	002	Résultat reporté	59 760,57
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>219 590,57</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>219 590,57</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
20	Immobilisations incorporelles		13	Subventions d'investissement	274 446,86
21	Immobilisations corporelles		16	Emprunts et dettes assimilées	
23	Immobilisations en cours	561 701,00	10	Dotations, fonds et réserve	6 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 500,00	106	Virement de la section d'inv.	97 694,23
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	17 500,00	040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	68 000,00
			001	Résultat reporté	151 559,91
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>597 701,00</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>597 701,00</b>

## 12. Approbation du compte de gestion de 2021 du lotissement les Aubépinés

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du lotissement les Aubépinés.

## 13. Vote du compte administratif de 2021 du lotissement les Aubépinés

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2021 du lotissement les Aubépinés présenté par Nicolas Penny.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédents	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédents	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédents
Résultats reportés		12 921,26	100 373,45		100 373,45	12 921,26
Opérations de l'exercice	290 727,77	283 036,34	283 036,34	394 440,65	573 764,11	677 476,99
TOTAUX	290 727,77	295 957,60	383 409,79	394 440,65	674 137,56	690 398,25
Résultats de clôture Restes à réaliser		5 229,83		11 030,86		12 260,69
TOTAUX CUMULES	290 727,77	295 957,60	383 409,79	394 440,65	674 137,56	690 398,25
Résultats définitifs		5 229,83		11 030,86		16 260,69

## 14. Budget primitif 2022 lotissement les Aubépinés

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif 2022 du lotissement les Aubépinés, qui s'équilibre comme suit :

Dépenses			Recettes		
Chap.	Libellé	Vote + RAR	Chap.	Libellé	Vote + RAR
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
011	Charges à caractère général	99 000,00	70	Produits des services du domaine & ventes diverses	100 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	75	Autres produits de gestion courante	5,00
			77	Produits exceptionnels	6 970,17
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	395 236,34	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	382 036,34
			002	Résultat reporté	5 229,83
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>494 241,34</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>494 241,34</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
16	Emprunts et dettes assimilées	112 200,00	16	Emprunts et dettes assimilées	87 969,14
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	382 036,34	040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	395 236,34
			001	Résultat reporté	11 030,86
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>494 236,34</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>494 236,34</b>

## 15. Convention avec le SDIS 23 concernant la participation à la construction de la caserne des pompiers

Lors de la réunion du 9 avril 2021, le conseil municipal a validé la participation de la commune de St-Maurice-la-Souterraine à la construction de la caserne à hauteur de 135 388,98 € en un versement unique. Mme le maire présente la convention envoyée par le SDIS 23 actant les modalités de versement, soit 80% début 2022 et les 20% restant fin 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Mme le maire à signer la convention avec le SDIS 23.

Le secrétaire de séance,  
Nicolas PENNY